

Censure brutale à *La Semaine Guyanaise* autour du dossier de mine d'or Rexma

La rédaction de *La Semaine Guyanaise* dénonce un grave fait de censure au sein d'un hebdomadaire réputé pour son indépendance journalistique et ses investigations.

Lundi 21 janvier, le directeur de publication, Alain Chaumet a, par e-mail, informé une partie des salariés du journal et la direction déléguée qu'il interdisait toute publication de sujet relatif au projet minier Rexma jusqu'à une date très précise de la fin du mois de février.

Sans concertation préalable, sans dialogue, sans explications.

Notre collaborateur Frédéric Farine, s'apprêtait à faire des révélations dans notre prochain numéro sur une affaire commerciale, financière et judiciaire relative notamment au PDG de Rexma et à ses sociétés. Un dossier d'intérêt journalistique indéniable pour le citoyen-lecteur.

La rédaction en appelle à la raison sa direction qui a su faire preuve jusqu'ici de courage dans la défense de la liberté d'informer. La rédaction déplore ce brutal changement de ligne éditoriale.

Elle s'interroge sur la position ambiguë de son directeur de publication. M. Alain Chaumet est libre, en tant que président du Médef Guyane, de soutenir publiquement ce projet. Il n'est pas admissible, du point de vue de la déontologie journalistique, que cette position influe sur le travail d'une rédaction.

La rédaction de *La Semaine Guyanaise* n'est ni pour ni contre ce projet minier. Il s'agit d'une rédaction de journalistes sans préjugés qui, dans son travail, essaye d'y voir clair.

Après une journée à tenter de convaincre, sans succès, la direction qu'elle faisait fausse route, la rédaction a décidé de rendre public cette atteinte à la liberté d'informer.

Nous attendons désormais que la direction respecte le travail d'une rédaction de journalistes et la laisse publier ses enquêtes d'intérêt général en toute indépendance.

**La rédaction de *La Semaine Guyanaise* organisera un point presse
ce mardi à 11h30 (heure de Guyane) devant les locaux du journal,
avenue Pasteur, à Cayenne.**

Signataires : Jérôme Vallette, Frédéric Farine, Jody Amiet, Natacha Maltaverne, Françoise Rassel,
André Paradis, Annick Céro, Miguel Joubel.